

RENTRÉE 2022-2023

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE PRIMAIRE/MATERNELLE

INSCRIPTIONS À PARTIR DU
16 MAI 2022

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes **à partir du 16 mai 2022**. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Comment inscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne »

- 1/ Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « **Inscription scolaire maternelle et primaire** ».
- 3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes pour l'inscription aux transports scolaires.

> Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez cette étape en cliquant sur « **Inscription scolaire maternelle et primaire** ».

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : un des deux parents fait la demande, et renseigne le domicile de chaque parent.

Le suivi de l'inscription

Lorsque votre demande sera acceptée, vous recevrez un e-mail de validation, stipulant que votre carte de transport est prête. Toutefois, cet e-mail (généralisé automatiquement) confirmera l'inscription, mais aucune carte ne sera délivrée car votre enfant n'aura pas besoin de carte pour emprunter le transport scolaire.

Retrouvez ici toutes les informations
dont vous avez besoin !
www.sylvia.sddv.fr



Téléchargez
Réseau Sylvania

